

la paix est un besoin universel, puisque malgré la disparition de M. Carnot et du tsar la paix n'a pas été troublée. En France, la situation est moins bonne que l'an dernier, on y éprouve un sentiment de malaise inexplicable. Mais un sentiment pareil s'étend à toute l'Europe, qui n'a aucune raison d'être joyeuse au moment où elle fera le compte de l'année écoulée.

JACQUES ST-CÈRE.

Sir McKenzie Bowell.—Le premier-ministre du Canada vient d'être l'objet d'une distinction honorifique de la part de Sa Majesté que tout le monde s'accorde à déclarer avoir été bien méritée. Nommé Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, l'ancien Ministre des Douanes de Sir John A. Macdonald portera dorénavant le titre de Sir; c'est la récompense, dit le brevet, de "longs et utiles services au pays."

Sir McKenzie Bowell est ministre depuis 1878.

Le nouvel archevêque de Saint-Boniface.—Le Pape vient de nommer le R. P. Langevin, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, à l'archevêché de Saint-Boniface, Manitoba.

Le R. P. Louis Philippe Adélaïde Langevin, est né le 23 août 1855, à St-Isidore, comté de Laprairie. Il est le fils de M. François Théophile Langevin, notaire de cette paroisse.

Il a fait ses vœux et reçu la croix d'Oblat le 25 juillet 1882. Il a été élevé à la prêtrise au monastère du Bon Pasteur, à Montréal, le 30 juillet 1882.

Après avoir exercé le ministère à Montréal quel que temps, il a été appelé à Ottawa où ses supérieurs lui ont confié la direction du grand séminaire.

Mgr Taché se sentant faiblir, avait demandé un coadjuteur. Le R. P. Langevin allait être nommé quand l'apôtre de la Rivière-Rouge est mort.

Mgr Langevin a fait ses études au collège de Montréal. C'est un fort théologien.

COLONISATION.—Nous lisons dans *La Croix du Canada* :

C'est une excellente idée qu'a émise l'honorable M. Flynn en suggérant la création, à Québec, d'un commissariat spécial de la Colonisation.

Nous croyons qu'il conviendrait au moins, pour éviter de nouvelles dépenses au gouvernement économique que nous avons, de séparer des Terres de la Couronne cet important département, et le rattacher plutôt au commissariat des Travaux Publics. Alors on nous donnerait un ministre de la Colonisation et des Travaux Publics : ceux-ci n'étant que très secondaires, dans le domaine provincial, s'ils ne sont

pas entrepris pour l'œuvre éminemment nationale d'ouvrir à la civilisation nos vastes régions encore inexplorées.....

Sir John Thompson.—Sir John Thompson a été inhumé jeudi, le 3 janvier, à Halifax, avec tous les honneurs que le Canada et l'Angleterre pouvaient rendre à un grand homme.

R. I. P.

CAUSERIE AGRICOLE

Avantages que procure la culture du sol

La culture du sol, faite avec le plus grand soin, donne l'aisance à celui qui la pratique. Les ouvriers actuellement sans ouvrage devraient ne pas l'ignorer et faire leur possible pour s'initier autant que possible aux connaissances de l'agriculture, afin d'en faire leur seule occupation. Il y a dans la province de Québec place pour des milliers de cultivateurs, et dans tout le pays pour une population de plusieurs millions d'habitants qui peuvent s'assurer une occupation constante et à la fois payante.

La culture du sol n'est pas comparable aux autres occupations; l'ouvrier est sujet aux chômages et souvent il est entraîné dans des grèves dont les conséquences n'amènent aucun bon résultat.

Au contraire, pour le cultivateur il n'y a pas de pertes de temps. Au printemps, il est occupé aux labours; viennent ensuite la semaille, le jardin et le verger à soigner, les récoltes à faire. A l'automne, la vente des produits provenant de l'agriculture; la préparation du sol pour le printemps suivant. En hiver, le soin des bestiaux, la coupe du bois, les réparations des instruments aratoires, etc. Pour le cultivateur, il n'y a jamais un instant à perdre, et tous les travaux qu'il sait faire sur sa ferme profitent à ses différentes cultures.

Le cultivateur offre sur les marchés des produits qui trouvent toujours des acheteurs. Si le marché avoisinant le plus près de sa ferme n'est pas suffisant, le cultivateur peut s'adresser aux marchés étrangers; il est ainsi toujours à l'abri de la gêne. Une mauvaise récolte vient-elle à sévir dans sa localité, il trouve toujours quelqu'un pour lui venir en aide, s'il n'a pas sous la main tout ce qui lui est nécessaire pour suffire aux besoins de sa famille, ou pour se procurer des grains de semence.

Ce qu'il faut, à l'heure qu'il est, c'est de propager les connaissances agricoles en faveur des habitants